

Lettre ouverte à la ministre de la Santé de l'Ontario concernant le nouveau modèle proposé de « sites de consommation et de traitement »

31 octobre 2018

Madame la Ministre,

En tant qu'organismes préoccupés par la santé et le bien-être des Ontarien-nes parmi les plus vulnérables, nous vous adressons la présente en réponse à l'annonce de votre gouvernement en date du 22 octobre de remplacer les sites de consommation supervisée (SCS) et les sites de prévention des surdoses (SPD) à bas seuil par des « sites de consommation et de traitement ».¹

Nous saluons l'engagement de maintenir les SCS et les SPD existants en Ontario mais nous sommes profondément inquiets de la nouvelle approche que votre gouvernement a annoncée concernant les services de consommation supervisée. Plutôt que de faciliter la mise à l'échelle rapide d'une diversité de services de consommation supervisée à travers la province, cette approche va créer de nouveaux obstacles à leur mise en place. Ceci est particulièrement troublant, considérant la crise de santé publique qui nous afflige.

En particulier, nous sommes préoccupés par la décision d'imposer aux fournisseurs de services un modèle unique de « sites de consommation et de traitement », mettant essentiellement fin aux SPD flexibles et à bas seuil. Ces services salvateurs font partie d'un continuum de modèles de services qui devraient être offerts à toutes les personnes qui consomment des drogues et qui en ont besoin, y compris les plus marginalisées. Les effets de milliers de surdoses ont été renversés grâce à ce modèle et aucun décès n'a été signalé au sein de ces sites.

Comme vous le savez, les SPD ont été créés en réponse au besoin criant de déployer rapidement l'accès aux services vitaux de consommation supervisée. Un régime juridique spécifique a été établi en vertu d'une exemption fédérale pour l'Ontario, afin de permettre leur mise en œuvre rapide en réponse à la crise actuelle. Exiger des SPD et des SCS, y compris ceux qui ont été déjà autorisés, de se soumettre à nouveau à un processus de demande de financement sape les efforts concertés des gouvernements fédéral et provincial en réponse à la crise des surdoses. En plus de reproduire le lourd processus d'exemption au niveau fédéral pour les SCS (exigeant entre autres des consultations communautaires), le nouveau processus de demande imposera des exigences additionnelles et notamment que les requérants offrent des services de traitement et de réinsertion et qu'ils intensifient vraisemblablement les efforts en matière de collecte des données, de surveillance et d'évaluation (tout cela sans accorder cependant de fonds additionnels pour que les organismes s'y conforment adéquatement). Exiger des fournisseurs qu'ils offrent nécessairement des services de traitement et de réinsertion est d'ailleurs contraire aux valeurs de la réduction des méfaits qui consistent à accepter chaque personne là où elle en est.

En outre, la décision arbitraire et non fondée de limiter le nombre de sites en Ontario à 21 aura pour conséquence de priver ceux qui vivent loin des 21 sites autorisés d'avoir accès à ces soins salvateurs, alors que le nombre de décès par surdose en Ontario atteint des sommets inégalés avec trois décès par jour en 2017.² Le refus de financer de nouveaux sites entrainera un plus grand nombre de décès par surdose et d'infections au VIH, à l'hépatite C et d'autres infections pourtant évitables.

Nous convenons que les options sont inadéquates en matière de traitement, de services en santé mentale et de logement pour les personnes qui consomment des drogues. Rehausser le soutien à ces services est une initiative louable. Mais cela ne devrait pas se faire au détriment des services de consommation supervisée, y compris de services à bas seuil variés, adaptés et appropriés aux besoins des communautés. Nous vous demandons de revoir votre décision de créer de nouveaux obstacles au financement des services de consommation supervisée et de limiter le nombre de sites à 21. Nous vous demandons de collaborer avec les personnes qui consomment des drogues, les organismes communautaires et d'autres fournisseurs de soins de santé afin d'assurer un accès rehaussé et équitable aux SCS et aux SPD pour tous les individus de l'Ontario. Des vies en dépendent.

Signataires :

Richard Elliott, directeur général, Réseau juridique canadien VIH/sida

Ryan Peck, directeur général, HIV & AIDS Legal Clinic Ontario

D^{re} F. Gigi Osler, présidente, Association médicale canadienne

Michael Villeneuve, directeur général, Association des infirmières et infirmiers du Canada

Ian Culbert, directeur général, Association canadienne de santé publique

Sarah Ovens, coordinatrice, Toronto Overdose Prevention Society

En copie: L'honorable Doug Ford, premier ministre

¹ Communiqué du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, « Le gouvernement de l'Ontario dirige les toxicomanes vers des traitements et de la réinsertion », 22 octobre 2018, accessible à : <https://news.ontario.ca/mohltc/en/2018/10/ontario-government-connecting-people-with-addictions-to-treatment-and-rehabilitation.html>.

² Santé publique Ontario, « Morbidité et mortalité liées aux opioïdes en Ontario » (23 mai 2018), accessible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/dataandanalytics/pages/opioid.aspx#/trends>.